



**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE  
DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA**

-----  
**SECRETARIAT EXECUTIF**  
-----

**PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT  
ET DE STABILISATION AU SAHEL**

**TERMES DE REFERENCE**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR  
LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME REGIONALE DE  
GESTION DES CONNAISSANCES**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>OBJECTIFS.....</b>	<b>5</b>
2.1.	Objectif global .....	5
2.2.	Objectifs spécifiques .....	5
<b>3.</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>ETAPES ET DESCRIPTION DE LA MISSION .....</b>	<b>7</b>
4.1.	Etape 0 : Initialisation du projet .....	7
4.2.	Etape 1 : Etude de l'existant .....	7
4.3.	Etape 2 : Analyse et conception.....	9
4.4.	Etape 3 : Implémentation de la plateforme.....	13
4.5.	Etape 4 : Mise en exploitation .....	14
4.6.	Etape 5 : Maintenance et transfert des compétences .....	14
<b>5.</b>	<b>EXIGENCES ET CONTRAINTES TECHNIQUES .....</b>	<b>16</b>
<b>6.</b>	<b>DUREE ET CALENDRIER DE REALISATION .....</b>	<b>20</b>
<b>7.</b>	<b>PROFIL DU CABINET DE CONSULTANTS.....</b>	<b>21</b>
<b>8.</b>	<b>SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET .....</b>	<b>26</b>
<b>9.</b>	<b>OBLIGATIONS DES PARTIES PRENANTES .....</b>	<b>26</b>
9.1.	Obligations du cabinet de consultants.....	26
9.2.	Obligations du commanditaire.....	27
<b>10.</b>	<b>LIVRABLES.....</b>	<b>27</b>

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) est un organisme intergouvernemental créé le 03 décembre 1970 par trois pays que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger et régi successivement par un Protocole d'Accord révisé le 20 décembre 2000, puis par un traité révisé le 24 janvier 2017 actuellement en vigueur. Elle a pour mission (i) de contribuer au développement des économies des pays membres par la mise en valeur des ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agricoles, pastorales et piscicoles et la construction en commun d'infrastructures de développement, (ii) élaborer et mettre en œuvre une stratégie appropriée qui réponde aux défis sécuritaires dans les Etats membres. Son action s'inscrit dans trois axes majeurs que sont la réduction de la pauvreté, le développement durable et le renforcement de la sécurité.

Les trois (3) Etats membres de l'ALG, tous sahéliens figurent parmi les États les plus fragiles et les plus pauvres du monde, et appartiennent tous à la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA) définie par les Nations Unies. Ils sont caractérisés par d'immenses handicaps structurels, des économies particulièrement vulnérables, des niveaux de capital humain et de revenu par habitant relativement faibles.

La région du Liptako-Gourma fait partie de cet ensemble et est confrontée depuis 2012 à une combinaison de défis multidimensionnels, notamment la détérioration de la situation sécuritaire, des vulnérabilités structurelles économiques et sociales, ainsi que les risques liés au changement du climat. Ces défis ont entraîné d'immenses besoins humanitaires ainsi que de nombreux déplacés. On estime que dans la région du Liptako-Gourma, près de 2,1 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère.

C'est dans ce contexte que le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS) a été conçu pour contribuer au relèvement et à la résilience des communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger à travers une approche régionale soutenant (i) des services et infrastructures socio-économiques intégrés, (ii) des moyens de subsistance et du développement territorial, (iii) des données et de la coordination régionale.

L'ALG a bénéficié de la Banque Mondiale un appui pour la mise œuvre de la *sous-composante 3a « Renforcement d'une plate-forme de collaboration régionale pour le relèvement et la stabilisation' »* du Projet communautaire de Relèvement et de stabilisation du Sahel dont les composantes sont :

- ✓ **Composante 1** : « Relèvement résilient et inclusif des communautés touchées par les conflits » :
  - *Sous-composante 1a* : Appui aux moyens de subsistance de base et aux activités génératrices de revenus ;
  - *Sous-composante 1b* : Livraison d'articles ménagers, de biens et de petits travaux d'infrastructure dans les régions touchées par la crise ;
  
- ✓ **Composante 2** : « Appui transitoire à la stabilisation et au développement territorial des communautés » :
  - **Sous-composante 2a** : Accès aux infrastructures et services socio-économiques résilients ;
  - **Sous-composante 2b** : Moyens de subsistance résilients et interventions de développement économique local ;
  
- ✓ **Composante 3** : « Dialogue régional, coordination et renforcement des données et des capacités » :
  - **Sous-composante 3a** : Renforcement d'une plateforme de collaboration régionale pour le relèvement et la stabilisation ;
  - **Sous-composante 3b** : Renforcement des capacités nationales pour la collaboration régionale ;
  - **Sous-composante 3c** : Renforcement des capacités au niveau local, engagement des citoyens et inclusion sociale.
  
- ✓ **Composante 4** : « Gestion du Projet » ;
  
- ✓ **Composante 5** : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

La composante 3a du projet qui concerne la mise en place d'une plateforme régionale de gestion des connaissances vise à fournir aux parties prenantes régionales, nationales et locales des informations exactes, actualisées et largement partagées sur les facteurs de fragilité et de conflit les plus sévères, ainsi que les opportunités favorisant le développement et la stabilité grâce à la coopération transfrontalière.

Cette composante vise en particulier à :

- ✓ Faciliter l'accès à l'information et aux données de haute qualité pour mieux comprendre les dynamiques nationales et régionales complexes et les investissements existants ;

- ✓ Soutenir une analyse fondée sur des données probantes pour le développement de la politique et de la programmation régionales / transfrontalières à travers les productions de connaissances ;
- ✓ Renforcer la coopération régionale entre les pays frontaliers et entre les partenaires en fournissant des bases solides et neutres pour la discussion, la coordination et la planification par le biais du dialogue.

Les présents termes de références visent à définir les caractéristiques de la plateforme régionale de gestion des connaissances et d'en orienter le processus de mise en place et de maintenance sous la coordination de l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma (ALG).

## 2. OBJECTIFS

### 2.1. Objectif global

L'objectif global du présent projet est de doter l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG) d'une plateforme régionale, robuste, évolutive, et fiable de collecte régulière et d'analyse des données à partir des bases de données des pays de l'ALG en vue de faciliter la production et la diffusion des connaissances.

### 2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira pour le cabinet de consultants de :

1. Faire l'état des lieux de l'existant en matière de plateformes de gestion des connaissances et de sonder les attentes des utilisateurs de l'espace du Liptako Gourma aux niveaux régional et national ;
2. Réaliser les spécifications fonctionnelles et techniques de la plateforme régionale ;
3. Implémenter, paramétrer et initialiser la plateforme régionale avec le contenu du catalogue régional de travaux de recherche aux plans national et régional sur le Liptako Gourma et les données des plateformes nationales retenues à l'issue de l'étude de l'existant ;
4. Déployer la plateforme régionale sur une infrastructure sécurisée, disponible, accessible ;
5. Rédiger le guide d'administration et d'utilisation de la plateforme régionale ;

6. Former le Chargé des TIC du PCRSS/ALG et ceux des pays et des structures dont les bases de données sont retenues, à l'administration et à l'utilisation de la plateforme régionale ;
7. Assurer la maintenance corrective, adaptative et évolutive de la plateforme régionale ;
8. Assurer l'administration système de l'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale ;
9. Proposer un mécanisme de transfert des compétences au Chargé des TIC du PCRSS/ALG et d'en assurer sa mise en œuvre.

### 3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issu du présent projet, il est attendu les résultats suivants :

1. Un rapport d'étude de l'existant aux niveaux régional et national au sein de l'ALG est rédigé et validé ;
2. Un dossier des spécifications fonctionnelles et techniques de la plateforme régionale est rédigé et validé ;
3. Un dossier de tests et recette fonctionnelle de l'implémentation, du paramétrage et de l'initialisation de la plateforme régionale est rédigé et validé ;
4. Un dossier de recette technique de l'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale intégrant les commandes (scripts) et les résultats de mise en œuvre de chacune des checklists de cyber hygiène (*voir tableau des exigences et contraintes techniques plus bas*) est rédigé et validé ;
5. Un guide d'administration et d'utilisation de la plateforme régionale (*segmenté par niveaux d'accès ou profils d'utilisateurs*) est rédigé et validé ;
6. Un rapport de formation à l'administration et à l'utilisation de la plateforme régionale à partir de l'infrastructure d'hébergement est rédigé et validé ;
7. Des rapports trimestriels de maintenance de la plateforme régionale sont rédigés ;
8. La plateforme régionale est disponible et accessible ;
9. Le système et les services de l'infrastructure d'hébergement sont à jour ;
10. Un dossier d'exploitation de la plateforme régionale est rédigé et validé ;
11. Des rapports d'activités de transfert des compétences sont rédigés et validés.

## 4. ETAPES ET DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la coordination de l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG), la plateforme régionale des connaissances doit être mise en place de manière participative à travers six (6) grandes étapes successives que sont :

- ✓ Etape 0 : Initialisation du projet
- ✓ Etape 1 : L'étude de l'existant
- ✓ Etape 2 : Analyse et conception
- ✓ Etape 3 : Implémentation de la plateforme
- ✓ Etape 4 : Mise en exploitation
- ✓ Etape 5 : Maintenance et transfert des compétences

### 4.1. Etape 0 : Initialisation du projet

Au début du projet, une réunion de cadrage sera organisée avec le cabinet de consultants afin d'harmoniser la compréhension des termes de références d'une part, et de valider l'approche méthodologie et le planning détaillé du projet proposé par ce dernier d'autre part. A l'issue de cette réunion, le cabinet de consultants soumettra à l'ALG un rapport de cadrage avec la prise en compte des observations.

### 4.2. Etape 1 : Etude de l'existant

L'étude de l'existant est la première des principales étapes du présent projet et consistera pour le cabinet de consultants à :

- ✓ Faire l'état des lieux des plateformes de gestion des connaissances existantes ou en cours de réalisation comme la Plateforme d'analyse, de suivi et d'apprentissage au Sahel (PASAS) de l'AFD, le Centre sahélien d'alerte précoce du G5 Sahel, et les bases de données aux niveaux régional et national ainsi qu'au niveau de certaines organisations régionales comme l'UEMOA, le CILSS, la CEDEAO, l'ABN, le G5 Sahel. Cependant, au vu de la multiplicité des bases de données au niveau des différents pays concernés par le projet, l'état des lieux va concerner, par pays, les bases estimées les plus importantes en raison du fait qu'elles contiennent des connaissances particulières (hydrographiques, géologiques, productions végétales et animales, suivi des marchés etc...), qui sont consultées par un grand nombre d'utilisateurs et des informations qu'elles permettent de disposer ;

- ✓ Faire un diagnostic de l'existant en termes de forces et faiblesses, opportunités et menaces et identifier les plateformes de gestion des connaissances y compris les bases de données (plateformes nationales) à renforcer pour les besoins de la plateforme régionale ;
- ✓ Prendre connaissance des moyens et des modes d'organisation des acteurs des trois (03) pays dont les bases de données sont retenues en matière d'ouverture et de traitement automatisé de données ;
- ✓ Faire une analyse des besoins et attentes des acteurs en termes de contenus de la plateforme, de fonctionnalités, d'exigences techniques et de sécurité ;
- ✓ Proposer au moins deux (02) scénarii de solutions technologiques pour l'implémentation de la plateforme. Chaque scénario devra faire ressortir une description de la solution, les outils et technologies à utiliser, les points forts et points faibles de chaque solution et les ressources nécessaires au déploiement de la solution ;
- ✓ Proposer au moins deux (02) scénarii d'infrastructures d'hébergement de la plateforme régionale. Chaque scénario devra faire ressortir le lieu géographique de l'infrastructure, les caractéristiques techniques de l'infrastructure en matière de mémoire, de stockage, de capacité de traitement, la possibilité de mise à l'échelle des ressources de l'infrastructure, les points forts et les points faibles de chaque scénario ;
- ✓ Formuler des recommandations (notamment sur le cadre juridique et institutionnel, sur les réalités technologiques de chaque pays et institutions en matière d'ouverture ou de partage des données, et sur tout autre aspect important) en vue de faciliter l'atteinte des objectifs du présent projet.

A l'issue de l'étude de l'existant, une réunion de validation du rapport regroupant l'ALG ainsi que ses trois (3) pays membres et les organisations régionales comme l'UEMOA, le CILSS, la CEDEAO, l'ABN et le G5 Sahel sera organisée avec le cabinet de consultants. Considéré comme l'atelier méthodologique de lancement de la mise en place de la plateforme régionale des connaissances, cette réunion devra permettre de :

- ✓ Circonscrire le périmètre des données à collecter et de catégoriser les différents types d'informations ;
- ✓ Identifier des scénarios de cas d'utilisations pour chaque groupe d'utilisateur (représentants des administrations, des instituts de recherche, des universités et de l'ALG) pour servir de base aux travaux d'analyse et de conception de la plateforme ;
- ✓ Définir quelles caractéristiques de données doivent être renseignées par la

plateforme régionale et préciser les utilisations qui en seront faites avec les administrations et les futurs utilisateurs lors de l'atelier ;

- ✓ Identifier les besoins de renforcement et de mise à niveau des bases de données nationales qui vont fournir les inputs à la plateforme régionale ;
- ✓ Harmoniser dans la mesure où cela est possible, la méthode de collecte et d'analyse des données ;
- ✓ Valider le scénario de solution technologique et d'infrastructure proposée par le cabinet.

Au vu des apports et des observations formulés lors de l'atelier méthodologique, le cabinet de consultants soumettra à l'ALG un rapport d'étude de l'existant avec la prise en compte desdits apports et observations.

En outre, afin d'outiller les homologues affectés au projet (voir obligations du commanditaire) pour qu'ils jouent pleinement leurs rôles dans le suivi opérationnel du projet, le cabinet de consultants doit organiser les formations suivantes (qui feront partie intégrante du mécanisme de transfert des compétences décrit à l'étape 5) durant l'étape d'étude de l'existant :

- ✓ Formation 1 : Management des Projets AGILES (Cas pratique sur la mise en place d'une base de données) ;
- ✓ Formation 2 : Développement de solutions digitales : les *softkills* d'un lead technique.

**Remarque :** La formation 2 est réservée à l'homologue informaticien et à toute autre informaticien jugé nécessaire par l'ALG.

### **4.3. Etape 2 : Analyse et conception**

L'étape d'analyse et de conception du présent projet a pour objet de formaliser et de détailler les besoins des utilisateurs décrits dans les présents termes de référence et permettra de savoir ce que la plateforme régionale va réellement réaliser en termes de fonctionnalités et ce dont elle disposera en termes de modules. A termes, les modules et/ou fonctionnalités énumérés (non exhaustives) ci-dessous doivent être fournis par la plateforme régionale dans une architecture fonctionnelle intuitive.

#### **Module « Administration et sécurité » :**

L'administration et la sécurité constitue une fonction de base à réaliser par toute plateforme numérique. Elle a pour objet de fournir des interfaces et des processus de gestion des profils (rôles ou groupes d'utilisateurs), des droits ou privilèges, des

utilisateurs et des traces des actions menées par chaque utilisateur, ... Par ailleurs, ce module devra prendre en compte tout autre fonctionnalité requise pour satisfaire les exigences et contraintes techniques de la plateforme régionale.

### **Module « Paramétrage » :**

Le niveau de paramétrage qu'offre une plateforme numérique définit sa capacité d'évolution et de flexibilité ; il est la caractéristique principale des plateformes interactives. Ainsi, le développement de la plateforme de gestion des connaissances doit permettre le paramétrage des pays, des organisations, des thèmes et sous-thèmes prioritaires (des pays de l'ALG), des sources des données identifiées, des règles d'organisation et de gestion, des menus de la plateforme, ..., de tout autre paramètre requis pour rendre la plateforme hautement configurable afin qu'elle soit flexible et évolutive.

### **Module « Collecte et gestion des données » :**

Module principal de la plateforme de gestion des connaissances, la collecte et la gestion des données est un aspect crucial de ladite plateforme. L'objectif de ce module est de fournir un référentiel centralisé pour les données liées au développement de la région du Liptako-Gourma. Les fonctionnalités clés (non exhaustives) de ce module comprennent :

- ✓ La collecte en continue et la centralisation des données à partir des bases de données des pays de l'ALG et de celles des organisations retenues grâce à des services web adaptés aux réalités des bases de données sources ;
- ✓ L'exploration des données des pays de l'ALG grâce à des outils d'analyse et de visualisation de données pour faciliter leur interprétation et l'identification de tendances et modèles. En d'autres termes, cette fonctionnalité doit permettre la consultation et la comparaison des données sous forme de tableaux et de graphiques avec la possibilité de sélectionner les rubriques des données ou des indicateurs souhaités. Les données doivent également être exportables (téléchargeables) sous format CSV et/ ou Excel et les graphiques doivent être exportables sous format image ou PDF ;
- ✓ L'alimentation de la plateforme régionale (par importation suivant des modèles harmonisés ou par saisie à travers des formulaires) avec les données et indicateurs régionaux d'intérêts produits à partir des données des pays de l'ALG ;
- ✓ L'exploration des données et indicateurs régionaux d'intérêts, notamment ceux proposés par le NIRAS, avec la possibilité de consulter les métadonnées utilisées (données des pays de l'ALG) : affichage sous forme de tableaux et de graphiques avec la possibilité de sélectionner les rubriques des données ou des indicateurs

souhaités. Les données doivent également être exportables sous format CSV et/ou Excel et les graphiques doivent être exportables sous format image ou PDF ;

- ✓ La publications des données (traitées en conséquence avec des images d'illustrations qui serviront à l'affichage convivial de la publication) sous forme de fil d'actualités avec la possibilité de mettre des articles en vedette ;
- ✓ La recherche avancée des données par la saisie de critères ;

### **Module « Registre des investissements » :**

Il existe de nombreuses initiatives en matière de développement dans le Sahel. Cependant, il manque un outil qui pourrait permettre à l'ALG et à d'autres parties prenantes clés de suivre et coordonner de manière efficace les nombreuses interventions de manière granulaire et visuelle, améliorant ainsi leur impact collectif sur le terrain. L'objectif de ce module est de fournir à la plateforme la fonctionnalité qui permet de faire ce suivi et cette coordination de manière efficace. Partie intégrante spécifique du module « collecte et gestion des données », le registre d'investissement hérite de toutes les fonctionnalités et outils de ce dernier, entre autres : la collecte en continue et la centralisation des données à partir des bases de données tierces, la saisie de données, l'importation des données à partir de fichier, l'exploration des données, la publications des données sous forme de fil d'actualités et la recherche avancée (voir module « collecte et gestion des données » pour plus de détail).

### **Module « Catalogue » :**

Le module catalogue est un répertoire de rapports de recherche et d'études (documents) sur différentes thématiques de développement pertinentes pour la région du Liptako-Gourma. En effet, un travail d'identification et de synthèse des rapports de recherche et des études est en cours. A l'image d'une bibliothèque virtuelle, le module « catalogue » doit disposer des fonctionnalités suivantes (non exhaustives) :

- ✓ La mise à jour du catalogue par le référencement (saisie grâce à un formulaire, importation par fichier Excel ou CSV) des documents (rapports et études) suivant une taxonomie cohérente et bien structurée (à rendre paramétrable) avec la possibilité de rattacher des contenus connexes (internes ou externes à la plateforme) à chacun de ces documents. En plus des données nécessaires au référencement dans le catalogue (titre, auteur, date de publication, résumé, mots-clés, ...), il est important de prévoir une image d'illustration et une image de couverture qui serviront à l'affichage conviviale de chaque document ;
- ✓ L'exploration du catalogue par le listing des documents (accompagné chacun de

son image d'illustration) dans une interface principale munie de filtres et d'options de recherche avancée par mots-clés, auteurs, dates et par tout autres critères pertinents. Cette fonctionnalité doit également offrir la possibilité de mettre un document dans les favoris de l'utilisateur, de filtrer les documents favoris, d'afficher les détails de chaque document dans une interface utilisant l'image de couverture pour rendre plus conviviale, de télécharger un document ;

- ✓ L'approbation des utilisateurs externes par les utilisateurs internes à l'ALG grâce à un processus de validation des profils d'utilisateurs externes. En effet, le référencement des documents peut être fait par des utilisateurs internes à l'ALG ou par des utilisateurs externes ;
- ✓ Les statistiques de consultation du catalogue (affichage et téléchargement de documents) doivent être sauvegardées et consultables par document, type de document, par utilisateur et par période (jour, semaine, mois, année, ...).

### **Module « Dialogue » :**

Le module dialogue a pour but de fournir un service en ligne pour les parties prenantes de la région pour discuter et partager des idées et des connaissances. Les fonctionnalités du module dialogue doivent être intuitives et accessibles à tous les utilisateurs, peu importe leur niveau de compétence en technologie. Ce module doit inclure les fonctionnalités suivantes (non exhaustives) :

- ✓ Espace membres : Les utilisateurs pourront initier la création de leur profil en ligne, incluant des informations sur leurs compétences et leurs domaines d'expertise, pour faciliter la découverte et la collaboration avec d'autres parties prenantes. Un administrateur de l'ALG devra ensuite pouvoir approuver les profils créés à partir du répertoire des membres.
- ✓ Espaces de discussion : Fournir la possibilité aux utilisateurs membres approuvés d'organiser des forums de discussion sur des sujets spécifiques. Un système de notification par e-mail doit être intégré pour tenir les membres informés des mises à jour sur le forum. Par exemple, lorsqu'une nouvelle discussion est lancée ou lorsqu'un membre répond au message laissé par un membre déconnecté, des e-mails conséquemment formulés doivent être envoyés à chaque membre concerné.
- ✓ Chat en direct : Fournir la possibilité aux utilisateurs membres approuvés de discuter en direct avec d'autres utilisateurs approuvés en temps réel, pour une collaboration plus interactive et efficace.

En outre, l'étape d'analyse et conception consacrera la spécification technique de la

plateforme régionale en permettant de poser un regard spécifique à l'architecture technique cible et aux exigences et contraintes techniques à satisfaire. L'étape d'analyse et de conception aboutit à la production d'un dossier des spécifications fonctionnelles et techniques qui sera soumis à l'ALG pour validation.

#### **4.4. Etape 3 : Implémentation de la plateforme**

Dans le cadre du présent projet, il est recommandé de privilégier la démarche agile (SCRUM) dans la conduite du processus d'implémentation de la plateforme régionale. Grâce au cycle de développement itératif et incrémental, cette démarche permettra un ajustement continu des fonctionnalités grâce à des mécanismes de recueil permanent de l'expérience des utilisateurs. Cette approche diffère de la pratique classique consistant à développer toutes les fonctionnalités avant de les présenter aux utilisateurs. SCRUM préconise de diviser le temps de développement en plusieurs étapes (sprint) de durées égales d'une (1) à quatre (4) semaine au maximum. Chaque étape doit se focaliser sur le développement d'une partie de la plateforme qui offre la plus grande valeur ajoutée aux utilisateurs. A l'issue de chaque étape, le résultat (incrément) doit être présenté aux utilisateurs afin d'avoir leur *feedback*. Le résultat ainsi ajusté doit être disponibilisé aux utilisateurs pour exploitation si l'infrastructure d'hébergement est disponible.

Les soumissionnaires doivent prendre en considération cette démarche agile (SCRUM) lors de la préparation de leur proposition et présenter les mécanismes qui faciliteront son intégration efficace en fonction des délais prévus pour la mise en place de la plateforme.

En outre, les dates clés suivantes de la démarche agile SCRUM doivent être clairement définis dans le planning prévisionnel du projet, entre autres :

- ✓ Les date de début et de fin de chaque sprint. Le sprint est le temps au cours duquel une ou plusieurs fonctionnalités à forte valeur ajoutée sont développées et soumis à l'ALG et aux parties prenantes pour d'éventuels ajustements ;
- ✓ La date de tenue des planifications de sprint à l'occasion desquelles les fonctionnalités à forte valeur ajoutée à développer au cours du sprint sont sélectionnées ;
- ✓ La date de tenue des revues de sprint à l'occasion desquelles les fonctionnalités effectivement terminées lors du sprint sont présentées à l'ALG pour d'éventuels ajustements.

En tout état de cause, l'étape d'implémentation aboutit à la réalisation de la plateforme régionale dans son entièreté et sera soumise pour validation au cours d'un atelier. Le

dossier de tests et de recette fonctionnelle validé de la plateforme matérialise l'effectivité de l'étape d'implémentation de la plateforme régionale.

#### **4.5. Etape 4 : Mise en exploitation**

La mise en exploitation de la plateforme régionale consacre les activités suivantes :

- ✓ Mise en place ou acquisition de l'infrastructure d'hébergement ;
- ✓ Déploiement de la plateforme régionale et recette technique de l'infrastructure d'hébergement ;
- ✓ Atelier ou séminaires de formation des administrateurs à l'administration et à l'utilisation de la plateforme régionale ;
- ✓ Rédaction et validation des livrables suivants : dossier de recette technique de l'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale (intégrant les commandes et les résultats de mise en œuvre de chacune des checklists de cyber hygiène), guide d'administration et d'utilisation de la plateforme régionale, rapport de formation à l'administration et à l'utilisation de plateforme régionale.

Par ailleurs, la clôture des travaux qui sera matérialisée par la validation du rapport de fin de travaux, marque la fin de la réalisation de la plateforme régionale des connaissances. La mise en service à proprement dite de la plateforme régionale est une action administrative (décision de mise en service, note de service) à consacrer par l'ALG. L'essentiel de cette action administrative est d'inviter les acteurs à commencer l'utilisation effective de la plateforme à partir d'une date bien donnée en fonction des objectifs et des circonstances en présence à la fin des travaux.

#### **4.6. Etape 5 : Maintenance et transfert des compétences**

Dernière étape du projet intervenant après les activités de réalisation et de mise en exploitation de la plateforme régionale, la maintenance et le transfert des compétences visent d'une part à stabiliser la plateforme, à l'adapter et à la faire évoluer, et d'autre part à organiser des formations au profit du Chargé des TIC du PCRSS/ALG en vue de l'outiller pour la prise en charge de la plateforme à la fin du projet.

##### **Activités de maintenance corrective :**

- ✓ Maintenir la plateforme régionale constamment dans un bon état de fonctionnement ;
- ✓ Apporter une assistance à l'ALG en cas d'incident résultant d'un

dysfonctionnement de la plateforme régionale ;

- ✓ Remédier à toute anomalie de fonctionnement de la plateforme régionale ;

### **Activités de maintenances adaptative et évolutive :**

- ✓ Effectuer une révision des fonctionnalités de l'application en raison d'un changement des dispositions légales ou réglementaires ou en raison d'un changement organisationnel ou institutionnel intervenu à l'ALG ou dans un de ses pays membres ;
- ✓ Signaler à l'ALG toute modification apportée à la plateforme régionale dans le cadre des interventions ;
- ✓ Effectuer des mises à jour régulières des composants de bases de la plateforme régionale (Framework, Base de données, etc.) ;
- ✓ Effectuer des mises à jour régulières du système et des services de l'infrastructure d'hébergement de la plateforme régionale ;

### **Activités de transfert des compétences :**

Outre les premières formations (Formation 1 et Formation 2) à réaliser en début du projet (voir étape 1 : étude de l'existant) et le support à apporter à l'administrateur de la plateforme régionale durant la période de la maintenance en guise de consolidation des acquis de la formation à l'administration et l'utilisation de la plateforme, les formations suivantes doivent être effectuées au profit du Chargé des TIC du PCRSS/ALG pour l'outiller à prendre la relève dans la maintenance de la plateforme régionale à la fin du projet :

- ✓ Formation 3 : Serveurs d'applications Web et de base de données : administration et sécurité ;
- ✓ Formation 4 : Initiation au développement d'une plateforme de gestion de connaissances (avec le langage de programmation et / ou à l'aide de la plateforme Open Data utilisée dans la mise en place de la plateforme régionale).

Toutefois, le cabinet de consultants peut proposer un autre scénario de transfert des compétences au vu des réalités imposées par les outils et technologies utilisées.

A termes, cette étape de maintenance et de transfert des compétences marque la fin du projet et donne lieu à la production des livrables suivantes :

- ✓ Des rapports trimestriels de maintenance de la plateforme régionale ;
- ✓ Des rapports d'activités (formations) de transfert des compétences ;
- ✓ Un dossier d'exploitation de la plateforme régionale ;
- ✓ Le rapport final de la mission.

## 5. EXIGENCES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Les modules fonctionnels de la plateforme régionale de gestion des connaissances qui seront réalisés dans le cadre du présent projet doivent répondre à un certain nombre d'exigences et de contraintes non fonctionnelles décrites dans le tableau ci-dessous :

#	Exigence	Description
1.	Exigences techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Type d'application</b> : Web, architecture 4 tiers ;</li> <li>- <b>Langage de réalisation</b> : PHP / Python / Java ;</li> <li>- <b>Framework / CMS de réalisation</b> : Tout outil de réalisation de plateformes web, de préférence les outils de réalisation de plateformes Open Data (Open source) à très grande communauté et largement adoptés par les Etats et organisations ;</li> <li>- <b>Base de données</b> : Toute SGBD Open sources ;</li> <li>- <b>Serveur web</b> : Tout serveur web Open sources ;</li> <li>- <b>Serveur de fichier</b> : Tout serveur de fichiers Open Sources (si les données de la plateforme le nécessite) ;</li> <li>- <b>Système d'exploitation</b> : Toute distributions linux Open Source ;</li> <li>- <b>Compatibilité des clients web</b> : Dernières versions stables de Firefox, Google Chrome et Microsoft Edge.</li> </ul>
2.	Exigences de sécurité et de traçabilité	<p><b>Sécurité du matériel, du système et des services</b></p> <p>La sécurité du matériel, du système et des services traite du cyber hygiène de l'infrastructure d'hébergement de la plateforme, du système d'exploitation, du serveur web et du serveur de base de données. Ainsi, en fonction du matériel, du système et des services utilisés dans la mise en œuvre de la plateforme régionale, le cabinet de consultants doit appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une checklist de cyber hygiène aux serveurs physiques d'hébergement de la plateforme (exigence valable</li> </ul>

#	Exigence	Description
		<p>uniquement dans le cadre d'un hébergement dans un datacenter local) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une checklist de cyber hygiène au système d'exploitation ;</li> <li>✓ Une checklist de cyber hygiène au serveur web utilisé ;</li> <li>✓ Une checklist de cyber hygiène au serveur de base de données utilisé ;</li> </ul> <p><b>Sécurité de la plateforme et des données</b></p> <p>La sécurité de la plateforme et des données traite de l'accès aux comptes utilisateur, de l'accès aux données par le biais de procédures et de stratégies d'authentification et d'autorisation et de la sauvegarde et restauration des données. Les stratégies suivantes doivent être définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir et implémenter un mécanisme de contrôle de la qualité des données pour garantir l'exactitude et la fiabilité des données. En effet, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ notifier par e-mail les échecs de la synchronisation de la plateforme avec les bases de données tierces,</li> <li>○ définir au moins un niveau de validation des données saisies ou importés à partir de fichier, et empêcher leur modification une fois cette validation effective,</li> <li>○ empêcher la modification des données provenant des bases de données tierces à partir de la plateforme ;</li> </ul> </li> <li>✓ Définir et implémenter une stratégie appropriée de sauvegarde et de restauration des données ;</li> <li>✓ Définir des niveaux d'accès ou profils d'utilisateur ;</li> <li>✓ Définir des privilèges ou des droits d'accès ;</li> </ul>

#	Exigence	Description
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Permettre de bloquer et débloquer un compte d'utilisateur ;</li> <li>✓ Implémenter un mécanisme sécurisé de récupération de mot de passe oublié ;</li> <li>✓ Implémenter toutes autres mesures de sécurisation de la plateforme et des données fournies par les outils de réalisation.</li> </ul> <p><b>Contrôle d'accès</b></p> <p>Le contrôle d'accès vise à responsabiliser les utilisateurs vis-à-vis des actions qu'ils entreprennent dans l'application. Les mesures suivantes doivent être prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Permettre de bloquer le compte après un certain nombre de tentative ;</li> <li>✓ Conservation des traces de connexion et déconnexion des utilisateurs ;</li> <li>✓ Conserver les traces d'utilisation de toutes les fonctionnalités de l'application ;</li> <li>✓ Conserver les traces niveau système (serveur web, serveur de base de données) grâce à une bonne configuration des logs ;</li> <li>✓ Implémenter toutes autres mesures de contrôles d'accès fournies par les outils de réalisation de la plateforme.</li> </ul>
3.	Exigences de standardisation et d'interopérabilité	<p>La standardisation et l'interopérabilité visent à faciliter l'intégration des différentes plateformes des pays de l'ALG à la plateforme régionale tout en évitant un couplage fort entre les plateformes. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La plateforme régionale doit proposer des services web qui permettent la mise à jour des données à partir d'autres plateformes telles que celles des pays de l'ALG ;</li> <li>✓ En tout état de cause, un accès aux données de la plateforme régionale à partir d'autres plateformes sans</li> </ul>

#	Exigence	Description
		<p>mécanisme d'authentification ou à travers des requêtes directement dans la base de données est à proscrire ;</p> <p>En outre, la plateforme régionale doit proposer des services web qui exposent les données consultables par des applications de manière sécurisée dans l'optique d'une future ouverture des données à des créateurs d'applications.</p>
4.	Exigences d'ergonomies d'IHM	<p>Les interfaces homme-machine (IHM) de la plateforme doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Être responsive, sauf limitation imposée par l'utilisation d'un composant essentiel ;</li> <li>✓ Êtres conviviales, intuitives et respecter la charte graphique de l'ALG ;</li> <li>✓ Garder une cohérence dans leur présentation. Par exemple, les boutons « Importer » des formulaires doivent avoir la même couleur, la même position possible sur tous les formulaires, la même taille de police, ...</li> <li>✓ Être légères grâce à la suppression des librairies inutilisées.</li> </ul>
5.	Exigences de pérennité de la plateforme	<p>La plateforme de connaissances commune aux trois pays membres de l'ALG (pouvant être élargie dans le futur à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest dans la mesure où d'autres pays souhaiteraient mettre en commun leurs connaissances, ce qui serait bien dans l'esprit de la collaboration) doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter les critères d'une base de données et être en cohérence avec les bases de données des organismes internationaux et régionaux comme la Banque Mondiale, la CEDEAO, l'UEMOA, le G5 Sahel et le CILSS ;</li> <li>✓ Utiliser des outils et des technologies Open sources dans sa réalisation, de préférence les outils de réalisation de plateformes Open Data (Open sources) à très grande communauté et largement adoptés par les Etats et / ou les organisations ;</li> <li>✓ Offrir des possibilités d'extension pour permettre la prise en compte des besoins additionnels de données à l'avenir.</li> </ul>

#	Exigence	Description
		En outre, en plus des mécanismes de transfert des compétences prévus, le Chargé des TIC du PCRSS/ALG doit être pleinement associé à toutes les étapes de déroulement du présent projet.

## 6. DUREE ET CALENDRIER DE REALISATION

La durée d'exécution du présent projet est de trente (30) mois répartis comme suit :

- ✓ La durée prévisionnelle des travaux de réalisation (étape 0 à l'étape 4) de la plateforme régionale est de six (06) mois ouvrables hors délais de validation des livrables ;
- ✓ La durée de l'étape 5 « Maintenance et transfert des compétences » couvre une période de vingt-quatre (24) mois incluant tout délai de validation des livrables.

Un calendrier détaillé sera soumis pour validation par le cabinet de consultants. Toutefois, un calendrier indicatif est présenté dans le tableau ci-après :

Etape	Activités et livrables	Durée
<b>0</b>	<b>Initialisation du projet</b>	<b>5 jours</b>
	<i>Validation du rapport de cadrage</i>	<i>5 jours</i>
<b>1</b>	<b>Etude de l'existant</b>	<b>20 jours</b>
	<i>Validation du rapport d'étude de l'existant et atelier méthodologique de lancement de la mise en place de la plateforme régionale</i>	<i>5 jours</i>
	<i>Validation des rapports d'activités de transfert des compétences (formation 1 et formation 2)</i>	<i>5 jours</i>
<b>2</b>	<b>Analyse et conception</b>	<b>15 jours</b>
	<i>Validation du dossier des spécifications fonctionnelles et techniques</i>	<i>5 jours</i>

<b>3</b>	<b>Implémentation de la plateforme</b>	<b>60 jours</b>
	<i>Validation de la plateforme régionale (atelier de tests et de recette fonctionnelle)</i>	<i>5 jours</i>
	<i>Validation du dossier de tests et de recette fonctionnelle (vérification de la prise en compte des observations)</i>	<i>5 jours</i>
<b>4</b>	<b>Mise en exploitation</b>	<b>20 jours</b>
	<i>Validation du dossier de recette technique de l'infrastructure d'hébergement</i>	<i>5 jours</i>
	<i>Validation du guide d'administration et d'utilisation de la plateforme</i>	<i>3 jours</i>
	<i>Validation du rapport de formation à l'administration et à l'utilisation de la plateforme</i>	<i>3 jours</i>
	<i>Validation du rapport de fin des travaux</i>	<i>5 jours</i>
<b>5</b>	<b>Maintenance et transfert des compétences</b>	<b>24 mois</b>
	<i>Validation des rapports trimestriels de maintenance de la plateforme</i>	<i>3 jours * 8</i>
	<i>Validation des rapports d'activités de transfert des compétences (formation 3 et formation 4)</i>	<i>5 jours</i>
	<i>Validation du dossier d'exploitation de la plateforme</i>	<i>5 jours</i>
	<i>Validation du rapport final de la mission</i>	<i>5 jours</i>

## 7. PROFIL DU CABINET DE CONSULTANTS

Peuvent participer à la présente concurrence, tout cabinet national ou international constitué de personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et évoluant dans le développement de systèmes d'information, en particulier la conception et la gestion de bases de données et d'applications informatiques. Le cabinet de consultants à retenir doit faire preuve des qualifications suivantes :

- ✓ Être un cabinet spécialisé dans le développement et l'intégration d'applications web, en administration système, en sécurité et maintenance d'applications informatiques ;
- ✓ Disposé d'un Agrément Technique Informatique en cours de validité pour les cabinets du Burkina Faso ;
- ✓ Avoir une expérience avérée dans l'intégration des bases de données ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires dans le développement

d'applications web pour des administrations publiques ou des institutions sous-régionales au cours des cinq (05) dernières années, dont au moins l'un (01) d'eux est relatif au développement d'une plateforme de gestion des connaissances ;

- ✓ Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire dans la maintenance d'une applications web déployée au cours des cinq (05) dernières années ;

Le cabinet commettra à ce projet une équipe de consultants pluridisciplinaires dont les profils sont décrits ci-après :

**1. Un (01) Chef de projet, chargé du management opérationnel (fonctionnel et technique) du projet :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+5 au moins (PhD, Docteur, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en gestion de projet, informatique de gestion, génie logiciel ;
- ✓ Avoir 07 ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme ;
- ✓ Avoir conduit (ou supervisé) au moins cinq (05) projets en matière de conception, réalisation, déploiement et maintenance de plateformes web, dont au moins l'un (01) d'eux est relatif à la réalisation de plateformes web de gestion des connaissances ;
- ✓ Avoir un diplôme et gestion de projet ou une certification en management de projets (SCRUM, PM, PRINCE2, ...) ;
- ✓ Avoir une certification ITIL serait un atout ;
- ✓ Maîtriser l'intégration et le déploiement d'applications ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans les outils et/ou technologies proposés ;
- ✓ Avoir une certification ou une formation professionnelle en administration des bases de données serait un atout ;
- ✓ Avoir déjà participé à une mission dans un pays de l'Afrique francophone ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais technique.

**2. Un (01) Spécialiste Sociologue / Anthropologue, chargé du sondage, de l'analyse et de la formalisation des attentes des utilisateurs :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+5 au moins (PhD, Docteur, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en sociologie, en anthropologie, en socio-anthropologies, en ethnologie, ..., en toute autre spécialisation en sciences sociales, en sciences économiques et sociales, en mathématiques / statistiques appliquées aux sciences sociales ;

- ✓ Avoir quinze (15) ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme Bac+5 (Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ou dix (10) ans d'expériences au moins depuis l'obtention du doctorat (PhD, Docteur) ;
- ✓ Avoir conduit (ou supervisé) au moins trois (03) missions ou recherches sur les thèmes prioritaire du présent projet : Contrat social, Cohésion social et inclusion, Économie résiliente, Dynamiques régionales, commerce et mobilité ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans l'utilisation d'une plateforme de gestion des connaissances dans le cadre de ces travaux de recherche (étatique, régionale ou universitaire) ;
- ✓ Avoir déjà participé à une mission dans un pays de l'Afrique francophone ;
- ✓ Avoir participé à une mission ou occupé un poste dans une organisation régionale (Espace du Liptako Gourma) ou internationale serait un atout ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française.

**3. Un (01) Expert Administrateur systèmes et Sécurité informatique, chargé de la mise en place et de l'administration de l'infrastructure d'hébergement et de la sécurité de la plateforme régionale :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+3 au moins (Licence, Maîtrise, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en réseau et maintenance informatique, réseau et télécommunication, sécurité des systèmes d'information, cyber sécurité ou équivalent ;
- ✓ Avoir cinq (05) ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme ;
- ✓ Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) projets en matière d'installation et de configuration d'infrastructures d'hébergement de plateformes web au cours des cinq (05) dernières années ;
- ✓ Justifier d'une formation professionnelle en administration et sécurité des systèmes d'informations ou d'une certification ISO 27034 Lead Auditor, ISTQB Certified Security Tester, ISO 27001 ou équivalent ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais technique.

**4. Quatre (04) Ingénieurs Développeurs d'applications web, chargés du développement, du déploiement et de la maintenance de la plateforme régionale :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+3 au moins (Licence, Maîtrise, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en génie logiciel, informatique de gestion, informatique

décisionnelle ;

- ✓ Avoir cinq (05) ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme ;
- ✓ Avoir participé à la réalisation d'au moins trois (3) projets en matière de développement d'applications web au cours des cinq (05) dernières années, dont au moins (01) l'un d'eux est relatif au développement de plateforme de gestion des connaissances ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans l'analyse et la conception des applications web ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans le développement et l'intégration de Web services ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans le développement d'applications web à l'aides des outils et technologies proposés ;
- ✓ Justifier d'une formation professionnelle ou d'une certification en SCRUM et dans la mise en œuvre des outils et technologies proposés serait un atout ;
- ✓ Avoir déjà participé à une mission dans un pays de l'Afrique francophone ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais technique.

**5. Deux (02) Ingénieurs Développeurs et Designers web, chargés de la réalisation et de l'intégration du thème de la plateforme régionale :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+3 au moins (Licence, Maîtrise, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en génie logiciel, informatique de gestion ou équivalent ;
- ✓ Avoir 03 ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme ;
- ✓ Avoir participé à la réalisation d'au moins trois (3) projets en matière de développement d'applications et de sites web, notamment le développement et le design des interfaces web (Frontend, thème) ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans le développement d'applications web à l'aides des outils et technologies proposés ;
- ✓ Avoir déjà participé à une mission dans un pays de l'Afrique francophone ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais technique.

**6. Un (01) Expert Base de données et Statistiques, chargé de la mise en place de la base de données de la plateforme régionale et de l'intégration (mapping) avec les bases de données nationales :**

- ✓ Avoir un diplôme de niveau bac+4 au moins (Maîtrise, Master, Master spécialisé, Diplôme universitaire spécialisé) ;
- ✓ Être spécialisé en génie logiciel, informatique de gestion, informatique

- décisionnelle, statistiques, Data Sciences, Big Data ou équivalent ;
- ✓ Avoir cinq (05) ans d'expériences au moins depuis l'obtention du diplôme ;
  - ✓ Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (02) projets en matière de mise en place de base de données au cours des cinq (05) dernières années ;
  - ✓ Avoir participé à la réalisation d'au moins un (01) projet en matière de collecte et d'analyse données pour des plateformes web au cours des cinq (05) dernières années ;
  - ✓ Avoir une expérience pratique dans le développement web et en particulier dans l'intégration de Web services serait un atout ;
  - ✓ Avoir une expérience pratique dans la conception et l'administration des bases de données avec le SGBD proposé ;
  - ✓ Avoir déjà participé à une mission dans un pays de l'Afrique francophone ;
  - ✓ Avoir une bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais technique.

**Tableau récapitulatif des profils de l'équipe de consultants du cabinet :**

#	Profil	Niveau du diplôme	Nombre de consultant	Années d'expérience	Projet similaire
1.	Chef de projet	BAC + 05	01	07	05
2.	Spécialiste Sociologue / Anthropologue	BAC+5 / +	01	15 / 10	03
3.	Expert Administrateur systèmes et Sécurité informatique	BAC + 03	01	05	02
4.	Ingénieurs Développeurs d'applications web	BAC + 03	04	03	03
5.	Ingénieurs Développeurs et Designers web	BAC + 03	02	03	03
6.	Expert Base de données et Statistique	BAC + 04	01	05	02

## 8. SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET

L'Unité d'Exécution du PCRSS (UEP) est le principal organe de coordination du présent projet. A ce titre, elle assure :

- ✓ La coordination du projet à travers son coordonnateur ;
- ✓ Le management opérationnel du projet à travers deux (02) homologues (métier et technique) dont l'un d'eux jouera le rôle de Chef de projet du commanditaire ;
- ✓ L'organisation des ateliers de validation des livrables (un certain nombre de livrables seront validés directement par les homologues) ;

Toutefois, en cas de nécessité, l'UEP se donne le droit de constituer un comité spécifique pour la validation des livrables qu'elle jugera nécessaire.

**NB :** Si le cabinet venait à demander d'autres réunions que celle prévues dans les présents TDRs à l'UEP, les dépenses liées auxdites réunions seraient à sa charge.

## 9. OBLIGATIONS DES PARTIES PRENANTES

### 9.1. Obligations du cabinet de consultants

Le cabinet de consultants est entièrement responsable de l'exécution des activités du projet conformément aux présents termes de références et au rapport de cadrage validé. En outre, le cabinet doit :

- ✓ Mener l'étude de l'existant en se déplaçant dans chacun des trois (03) pays membre de l'ALG accompagnés par les homologues affectés au projet (voir obligations du commanditaire). Toutefois, la prise en charge des homologues affectés au projet lors de ces voyages est de la responsabilité de l'ALG ;
- ✓ Faire participer l'ensemble de ses consultants à la rencontre de cadrage et à l'atelier méthodologique de lancement de la mise en place de la plateforme régionale ;
- ✓ Faire participer le Chef de projet à toutes les validations de livrables ;
- ✓ Faire participer chacun des consultants aux rencontres de validation des livrables qu'ils ont produits ou dont ils ont participé à la production ;
- ✓ Effectuer, durant la phase d'implémentation de la plateforme régionale, des rencontres de planification et de revue de « Sprint » en présence des homologues de l'ALG affectés au projet.

## 9.2. Obligations du commanditaire

Afin de faciliter le déroulement du présent projet, l'ALG s'engage à :

- ✓ Mettre des homologues internes à l'ALG (Un Expert métier et un Expert informaticien) à la disposition du cabinet de consultants ;
- ✓ Disponibiliser particulièrement et suffisamment le Chargé des TIC du PCRSS/ALG (homologue Expert informaticien) afin qu'il participe pleinement aux activités du projet ;
- ✓ Assister le cabinet de consultants dans l'organisation pratique de l'étude de l'existant en facilitants les communications avec les parties prenantes ;
- ✓ Valider dans les meilleurs délais (voir calendrier indicatif) les différents livrables qui seront produits par le cabinet de consultants ;
- ✓ Fournir au cabinet de consultants toutes autres ressources documentaires disponibles et nécessaires pour la réussite du projet.

## 10. LIVRABLES

Les livrables suivants sont attendus du cabinet de consultants tout au long de l'exécution des activités du présent projet en langue française et en trois (03) exemplaire chacun :

#	Livrables	Responsable de la validation
L01	Un rapport de cadrage du projet	UEP
L02	Un rapport d'étude de l'existant	Atelier méthodologique UEP
L03	Un dossier des spécifications fonctionnelles et techniques	Homologues ALG
L04	Un dossier de tests et recette fonctionnelle de la plateforme régionale	UEP
L05	Un dossier de recette de l'infrastructure de déploiement de la plateforme régionale	Homologues ALG
L06	Un guide d'administration et d'utilisation de la plateforme régionale	Homologues ALG
L07	Un rapport de formation à l'administration et à l'utilisation de plateforme régionale	Homologues ALG
L08	Un rapport de fin des travaux	UEP

L09	Des rapports trimestriels de maintenance de la plateforme régionale	Homologues ALG
L10	Des rapports d'activités de transfert des compétences	Homologues ALG
L11	Un dossier d'exploitation de la plateforme régionale	Homologues ALG
L12	Un rapport final de la mission	UEP